



DECLARATION INTERSYNDICALE CGT et FO de l'Association AVERPAHM

EN VUE DE LA COMMISSION NATIONALE PARITAIRE DU 14 FEVRIER 2018

Au vu des politiques d'austérité qui sont menées et qui impactent notre secteur, les syndicats CGT et FO de l'association AVERPAHM souhaitent apporter leur soutien aux négociateurs nationaux FO et CGT pour la prochaine Commission Nationale Paritaire de Négociation de la CCN 66 prévue le 14 février 2018.

En effet, nous ne pouvons que constater le malaise grandissant sur l'ensemble de notre secteur dans un contexte déjà gravement dégradé. Certains salariés de notre association ne peuvent plus boucler leur fin de mois .

C'est pourquoi nous interpellons le syndicat employeur NEXEM dont la proposition d'un avenant augmentant la valeur du point d'un centime d'euro est un mépris sans conteste pour tous les salariés.

Comme le soulignaient les organisations syndicales CGT et FO dans leur déclaration du 24 janvier 2018, il apparaît que le dialogue social avec NEXEM est une mascarade étant donné que les revendications légitimes des salariés ne sont pas prises au sérieux.

Pour le syndicat employeur NEXEM, nous vivons une mutation du secteur inéluctable !

Pour les syndicats CGT et FO, les salariés du secteur n'ont pas à en être les victimes.

Nous revendiquons :

- Augmentation des salaires pour tous quelle que soit la qualification, par une augmentation de la valeur du point à 4 euros (pour compenser la perte de pouvoir d'achat de 26 % sur 17 ans), sans créer de discrimination salariale.
- Amélioration des conditions de travail de tous les salariés qui subissent des méthodes de management agressives, qui souffrent d'une non reconnaissance de leur travail (ce qui engendre des burn-out, des licenciements pour inaptitudes et des ruptures conventionnelles).
- Egalité de traitement pour tous (entre autres lors des demandes de ruptures conventionnelles, formations, attribution des postes).
- Abrogation de l'article 70 de la loi de financement de la sécurité sociale qui n'est pas sans conséquences pour les salariés.
- Attribution de congés trimestriels pour tous.
- Maintien des qualifications avec un revenu en adéquation avec le diplôme.

Afin d'échanger, de débattre, de faire un état des lieux, les syndicats CGT et FO proposeront prochainement une Assemblée Générale à tous les salariés.

Une mobilisation de tous les salariés sera nécessaire pour faire échec à la volonté du syndicat employeur et au gouvernement MACRON et PHILIPPE dont la volonté est d'asservir les salariés

Vichy le 8 février 2018.

Le délégué syndical CGT AVERPAPHM

La déléguée syndicale FO AVERPAHM.

Revendications adressées aux négociateurs CGT et FO et au syndicat employeur NEXEM en vue de la prochaine Commission Nationale Paritaire de Négociation de la CCN 66 du 14 février 2018.

Copie au directeur général de l'association AVERPAHM.